



# PERMIS CÔTIER - 2018

## Caractéristiques :

Ce titre de conduite permet de conduire un bateau d'une puissance motrice de plus de 4.5 kilowatts (6cv), n'autorise que la pratique à titre gratuit d'une navigation sportive ou touristique, pour une navigation de jour et de nuit, sans limite de puissance motrice, sans limite de jauge (volume du bateau) et jusqu'à 6 milles d'un abri (11 km).

Il est nécessaire d'avoir 16 ans révolus le jour de l'examen.

## Formation théorique :

Les règles de barre et de route, les balisages, les marques de jour et de nuit des navires, les signaux phoniques de détresse de port, les règles de navigation, la réglementation, la sécurité et la responsabilité du plaisancier, la météorologie, les moyens de communication, l'environnement. *Ces sessions peuvent être annulées ou reportées si le nombre de candidats est inférieur à 4.*

## Formation pratique de la conduite à bord :

Formation validée par un formateur homologué sur un livret de certification. Les points abordés sont : la sécurité du plaisancier, les incontournables du plaisancier, les responsabilités du plaisancier ainsi que la conduite et les manoeuvres du bateau.

<b>TARIFS DE LA FORMATION</b> (timbres fiscaux non compris = 108 €)	
<b>Formation en groupe comprenant :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- 10h de théorie dont 1h30 de théorie de la pratique</li><li>- 2h de formation pratique de la conduite à bord</li><li>- Le livret du candidat</li></ul>	410.00 €
<b>Code Vagnon permis-côtier</b>	14.00 €

## Inscription et dossier :

### **- Date de dépôt du dossier :**

Le dossier administratif et le règlement doivent être complets et déposés au Y.C.Carnac 15 jours avant le début de la formation.

### **- Documents à joindre au dossier d'inscription :**

- . la demande d'inscription au permis-côtier (cerfa n° 14681\*01) dûment complétée et signée,
- . deux photographies d'identité récentes, en couleur et de face,
- . un certificat médical (cerfa n° 14673\*01) datant de moins de 6 mois,
- . une photocopie d'une pièce d'identité recto/verso,
- . les timbres fiscaux correspondant au droit d'examen = 38 € et au droit de délivrance = 70 €.
- . un exemplaire du contrat de formation dûment complété et signé.



## FORMATION THEORIQUE

Horaires : 9h30 à 13h

Lundi 9 au mercredi 11 avril
Lundi 16 au mercredi 18 avril
Lundi 23 au mercredi 25 avril
Mardi 1er au jeudi 3 mai
Lundi 2 au mercredi 4 juillet
Lundi 9 au mercredi 11 juillet
Lundi 16 au mercredi 18 juillet
Lundi 23 au mercredi 25 juillet
Lundi 30 juillet au mercredi 1 <sup>er</sup> août
Lundi 6 au mercredi 8 août
Samedi 11 au lundi 13 août
Lundi 20 au mercredi 22 août
Lundi 22 au mercredi 24 octobre

## FORMATION PRATIQUE de 2H

Nous contacter pour fixer le rendez-vous

EXAMEN (dates et lieux)									
Date	16/04	23/04	27/04	07/05	14/05	06/07	13/07	16/07	23/07
Centre	Auray Brech	Lorient	Auray Brech	Auray Brech	Lorient	Auray Brech	Auray Brech	Lorient	Lorient
Date	27/07	03/08	06/08	10/08	13/08	17/08	24/08	31/08	29/10
Centre Examen	Auray Brech	Auray Brech	Lorient	Auray Brech	Lorient	Auray Brech	Auray Brech	Auray Brech	Auray Brech

*La liste des autres dates et lieux d'examen théorique est disponible à notre accueil.  
Ces sessions peuvent être annulées ou reportées si le nombre de candidats est inférieur à 4.*